



Charte du Nageur

1 RESPECT

*Respecter l'institution et les valeurs du club : équipe dirigeante, les entraîneurs et le personnel de piscine : "Bonjour, au revoir"

*Honorar les séances d'entraînement et respecter les horaires pour la bonne conduite de la séance.

*Les nageurs arriveront à H-15 minutes avant le début de la séance pour être à l'heure au bassin.

Si la séance débute à 15h, c'est 15h au bassin et non au vestiaire.

*Respecter les lieux de la piscine pour votre sécurité : il est interdit de courir dans les vestiaires et au bord du bassin. Il est interdit de trop crier dans les vestiaires.

Il est interdit de toucher et manipuler le matériel des locaux de la piscine sous peine de sanction.

Comme tout sportif, le nageur doit préparer son sac d'entraînement et veiller à ce qu'il ne manque rien?: exemple maillot, serviette, palmes, lunettes, bonnet, et une bouteille d'eau remplie.

Éviter les trop nombreux aller/retour dans les vestiaires pendant la séance d'entraînement.

Quand l'entraîneur donne et explique les consignes, écoutez la ou écoutez le et évitez de parler.

Avant de quitter le bassin, ranger le matériel mis à votre disposition et à l'endroit affecté.

Les retards doivent être signalés auprès du référent groupe.

Tous mauvais comportements à l'entraînement, le nageur sera sanctionné jusqu'à exclusion de la séance.

Le ou la nageur restera au bord du bassin jusqu'à la fin de l'entraînement.

2 COMPETITION:

*La tenue du club est obligatoire.

*Participation obligatoire aux 5 compétitions prévues dans le calendrier.

*Les forfaits pour les compétitions seront à signaler 48h avant la compétition sinon risque de sanction pour le club et le nageur.

Les certificats médicaux sont pris en compte, le nageur devra le présenter à la secrétaire ou au responsable sportif.

Le nageur qui ne prévient pas de son retard ou absence auprès de la secrétaire sera malheureusement sanctionné.

3 PARTICIPATION A LA VIE DU CLUB

*Le club a toujours besoin d'un coup de main pour les manifestations:

Forum / Tests / aide pour le stage / journées Portes Ouvertes / aide aux coachs / actions festives.

*Le nageur bénéficiera d'une aide pour une prise en charge de 50% du montant de la formation BNSSA (600€) s'il remplit les conditions à aider le coach sur 3 séances et le club sur 3 manifestations.

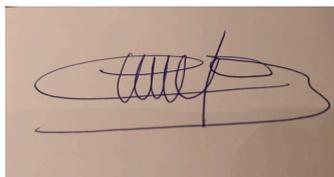
Bon pour accord

Le.....

Signature du nageur

signature du président

Signature des entraîneurs

A handwritten signature in blue ink on a light brown background. The signature is stylized, featuring a series of loops and a vertical line that crosses through the middle of the signature.